

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin

Départ. du Bas-Rhin

Schweighaeuser, Jean Geoffroy

Mulhouse, 1828

Limites entre la haute et la basse Alsace

[urn:nbn:de:bsz:31-341685](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341685)

MONUMENS DE L'ALSACE.

Bas-Rhin.

Limites entre la haute et la basse Alsace.

LA ligne de séparation des deux départemens étant le lieu de départ de l'une et de l'autre section de cet ouvrage, elle devient par cela même l'un des premiers objets de notre attention. Surtout en ce qu'elle a succédé à une ancienne limite qui présente un grand intérêt historique.

Jusqu'à la nouvelle division du territoire de la France, la Lorraine, à laquelle appartenaient la petite ville de Saint-Hippolyte, la moitié de celle de Sainte-Marie-aux-mines et une grande partie de la vallée de Lièpvre, s'avancait ici sur l'Alsace et y formait une enclave. Ces lieux sont maintenant compris dans le département du Haut-Rhin; mais autrefois, malgré leur attribution à la Lorraine, ils avaient continué à relever de l'évêché de Strasbourg et de l'archevêché de Mayence; tandis que la haute Alsace dépendait de ceux de Bâle et de Besançon. On croit que cette antique limite de l'autorité spirituelle était celle des provinces romaines, et que plus anciennement encore elle avait séparé la Gaule belge de la Gaule celtique.

Elle descendait du haut des Vosges entre la crête prolongée du *Tennichel*, où peut-être les Séquaniens ont résisté à l'invasion des Médiomatriciens, et le sommet isolé que surmontent aujourd'hui les ruines du château de Hohenkœnigsbourg, où ceux-ci peuvent avoir mis un terme à leur conquête. Dès le temps de Jules-César il n'existait plus que de vieux souvenirs de cette migration des Belges sur la rive gauche du Rhin. La limite qui semble s'y rattacher, suivait le côté méridional de la vallée de Saint-Hippolyte, où des veines de charbon de terre attestent positivement une révolution de la nature bien plus ancienne. Sortant de cette vallée, cette limite longeait, jusqu'à l'Ill, le ruisseau

qui porte le nom d'Eckenbach, et le fossé provincial, qui maintenant est si dégradé qu'il suffit à peine pour indiquer la division des propriétés particulières. Des traditions, au moins douteuses, font remonter l'établissement de ce fossé jusqu'aux premiers ducs d'Alsace; mais, d'après des documens authentiques, il fut creusé en 1446 par les habitans de Bergheim, pour garantir cette portion de l'Alsace des réactions dévastatrices dont fut suivie la retraite du Dauphin de France; car on accusait plusieurs communes des environs de l'avoir accueilli avec bienveillance. De l'Ill la limite ancienne se dirigeait vers le Rhin, et le rejoignait vis-à-vis de la pointe du Sponeck, que les montagnes du Kaisersstuhl avancement vers le fleuve. Ici la limite n'a point changé, et la dernière commune du Bas-Rhin est Marckolsheim, petite ville dont le nom même semble retenir encore le souvenir de cette démarcation. Des ossemens et des vases grossiers, trouvés dans des *tumuli*, attestent ici l'existence d'anciennes habitations. Dans le moyen âge cette ville était le chef-lieu d'une association de vingt communes pour la destruction des loups dans les forêts du Rhin.

A environ une demi-lieue à l'est on rencontre les vestiges de la route romaine de Milan à Mayence : elle traversait notre province dans toute sa longueur. Construite de cailloux roulés d'une médiocre grandeur, on la voit suivre, sur un long espace, une ligne parfaitement droite. Quelquefois, et surtout dans les prairies, elle forme une digue assez élevée. Plus détériorée dans les champs, elle y est du moins encore reconnaissable par une arête rehaussée, dont l'œil aperçoit au loin la direction.

On se demande ce qui a pu déterminer ici une division territoriale. Cette portion de l'Alsace est, à la vérité, la plus resserrée entre les Vosges et le fleuve; mais elle est aussi celle où le sol est le plus uni : on le croirait nivelé par le séjour des eaux. Peut-être la solution de cette difficulté est-elle fournie par la nature même du terrain. Un grand nombre de ruisseaux au milieu des pâturages et des restes d'antiques forêts, donnent lieu de penser que primitivement il y avait ici, entre les Belges et les Celtes, un désert de bois et de marais. Quand les Romains eurent soumis à une domination commune ces peuples et les Triboques, Germains établis parmi eux, les choses changèrent avec les progrès de la civilisation, et les routes ouvrirent des communications. Les nouvelles invasions des Germains, suivies d'une occupation permanente au 5.^e siècle, ont pu faire renaître ces déserts; mais d'un autre côté elles ont confondu dans une même population tous les anciens habitans de notre pays, et cette limite ne fut plus qu'une division arbitraire pour l'administration civile et pour l'autorité religieuse. Environ trois mille arpens de prés, de pâturages et de forêts, appartenant par indivis à sept communes, et portant le nom de *gemeine March* (marche commune), rappelaient peut-être, il n'y a pas long-temps encore, l'antique état de cette portion de notre territoire.